

**DEC130641DAJ**

Décision portant modification de la décision n°122145DAJ du 20 juillet 2012 donnant délégation de signature à M. Patrick Netter, directeur de l'Institut des Sciences Biologiques

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 122145DAJ du 20 juillet 2012 donnant délégation de signature à M. Patrick Netter, directeur de l'Institut des Sciences Biologiques ;

**Vu** la décision n° 130603DAJ portant nomination de Mme Sandra Guillemaud aux fonctions d'adjointe à la directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques,

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Il est inséré dans la décision n° 122145DAJ du 20 juillet 2012 donnant délégation de signature à M. Patrick Netter, directeur de l'Institut des Sciences Biologiques un article 3 bis ainsi rédigé :

« **Art. 3 bis** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Netter, directeur de l'Institut des Sciences Biologiques, de Mme Sylviane Muller, directrice adjointe et de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald, directrice adjointe administrative, délégation est donnée à Mme Sandra Guillemaud, adjointe à la directrice adjointe administrative, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er. »

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 février 2013

Alain Fuchs